

La Gazette des Comores

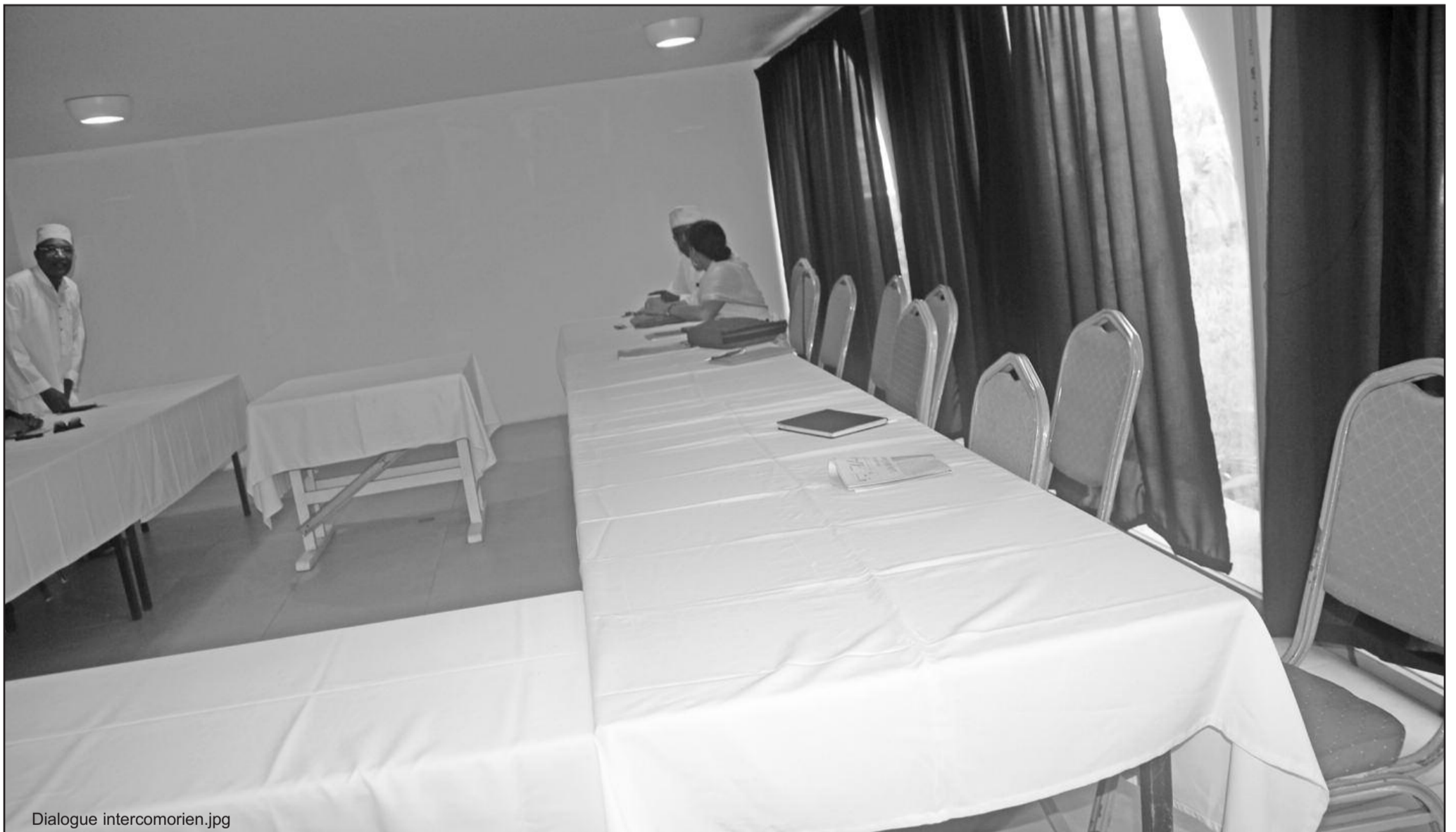
*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3246 - Jeudi 27 Septembre 2018 - Prix : 200 Fc

DIALOGUE INTERCOMORIEN

L'Opposition déplore l'absence de progrès de la situation politique



Dialogue intercomorien.jpg

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité au prix de la loi ?

LIRE PAGE 2

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Septembre 2018**

Lever du soleil:

05h 54mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fajr : 04h 41mn

Dhouhr : 12h 02mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



**Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité au prix de la loi ?

C'est comme si le ministre de l'intérieur, s'était réveillé un bon matin, et qu'après avoir savouré sa première tasse de café, il s'était dit, « tiens, si j'installais des caméras de surveillance ? ». Ni une ni deux, il lui faut mettre en application cette génialissime trouvaille. Les caméras furent donc installées. Au mépris de la loi. Le comorien ignore jusqu'ici l'usage de ces vidéos, combien de temps elles seront conservées et dans quel cadre légal.

Si il est un ministre dans le gouvernement Azali, visible, omniprésent, qui semble même être pourvu du don d'ubiquité, c'est Mohamed Daoudou, le tout puissant ministre de l'intérieur. Celui-ci prend son travail au sérieux : à toute heure du jour ou de la nuit, il est au taquet. Il n'est pas rare de le voir, au niveau d'un rond-point, discutant avec ses hommes, tard dans la nuit. Certains citoyens de la capitale se demandent à juste titre, s'il laisse de temps en temps Morphée le prendre dans ses bras. Conduisant lui-même sa (petite) voiture, il semble vouloir cultiver une image de super-politique, proche du peuple, adorant les mêmes gargotes et riant aux mêmes blagues que ce peuple dont il se revendique.

Ce peuple dont il veut à tout prix assurer la sécurité. Même si pour cela, il doit piétiner

quelques lois... En fait, si nous devons un jour, étudier les discours de l'ancien homme fort des Douanes comoriennes, nous nous rendrions bien vite compte que ce sont les mots « sécurité et interdiction » qui reviennent le plus souvent, révélant presque une obsession.

Souriez, vous êtes filmés

Vous l'aurez compris, la sécurité des comoriens lui tient à cœur. Il veille au grain. En milieu de l'année dernière, il a eu la lumineuse idée d'installer des caméras de surveillance dans la capitale. Cela se fait dans plusieurs autres pays du monde et c'est tout à son honneur. En ces temps secoués par des attentats terroristes, où la sécurité des Etats est mise à mal par des énergumènes zélés, on n'est jamais trop prudent. Sauf que voilà, Mohamed Daoudou a décidé « seul » qu'il fallait installer ces caméras. Par « seul », comprenez, sans l'aval du parlement. C'est comme s'il s'était réveillé un bon matin, et qu'après avoir savouré sa première tasse de café, il s'était dit, « tiens, si j'installais des caméras de surveillance ? ». Ni une ni deux, il lui faut mettre en application cette génialissime trouvaille. Les caméras furent donc installées. Au mépris de la loi. Le comorien ignore jusqu'ici l'usage de ces vidéos, combien de temps elles seront conser-

vées et dans quel cadre.

Quasiment à la même période, vinrent les feux de signalisation. Peut-être que l'idée des caméras de surveillance et de ces derniers, lui est venue en même temps après avoir bu son premier café du matin. Ici aussi, il a expliqué leur implantation dans la capitale par la sécurité routière. Il est vrai que des chauffards, y en a marre. Oui mais est-ce que le code de la route a prévu l'existence même des feux rouges comme on les appelle communément ? Et, s'il vous prenait l'envie de griller un feu, sur quelle base légale serez-vous sanctionné ? Le code de la route est silencieux ? Pas grave, la force des arrêtés ministériels parlera.

Entre le téléphone et le volant il faut choisir

Le sieur Mohamed Daoudou ne comptait pas s'arrêter en si bon chemin, la sécurité des comoriens lui tient tellement à cœur//. Cette année, rien qu'hier, la population comorienne apprenait qu'il était désormais interdit de faire usage de son téléphone alors qu'on est au volant de son véhicule. Que les voitures aux vitres teintées étaient désormais « interdites », « sauf autorisation préalable écrite et délivrée par le ministère de l'intérieur » selon un arrêté du premier flic du pays en date du 08 août der-

nier. Les contrevenants seront punis (avec notamment un retrait du permis de conduire), des amendes prévues et il est même fait mention de « sanction portée au double » pour le récidiviste.

Toutes ces infractions ne sont pas prévues par notre code de la route, qui date de 2009. Les sanctions qui en découleront ne reposeront et ne reposent déjà pas sur une base juridique. Le fait du prince en république. Nous oublierons le « r » majuscule pour le moment.

Toutes ces mesures prises par l'inamovible ministre de l'intérieur, pour lequel nous éprouvons le plus grand respect auraient dû faire l'objet d'un passage au parlement. Nous avons des députés qui sont là pour cela. Le premier d'entre eux, à savoir le président de l'Assemblée a affirmé à plusieurs reprises, « qu'il était là pour voter TOUTES les lois de la république ». De ce fait, Mohamed Daoudou eut sans doute été plus inspiré, ce lointain matin alors qu'il sirotait sa première tasse de café, de se dire il vaut mieux sans doute légiférer afin d'adapter le code de la route et y intégrer ces nouvelles mesures. Et la République (avec un Grand R) lui aurait été reconnaissante.

Faïza Soulé Youssouf

NOUVELLES MESURES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les chauffeurs déplorent d'un manque de sensibilisation

Hier matin, la gendarmerie est descendue sur les routes pour effectuer des contrôles après la mise en application des nouvelles mesures de sécurité routière. Des

mesures bien accueillies par l'opinion publique mais dont on déplore le manque de communication et de sensibilisation.

Après l'aval du ministre de l'intérieur d'appliquer dès hier son arrêté en date du 08 Aout 2018, relatif à l'interdiction du téléphone au volant, la brigade routière est descendue sur la route depuis hier matin pour effectuer des contrôles. Des débats entre les gendarmes et les chauffeurs ont eu lieu tout en refusant le soit disant « code de la route » en vigueur. « Chaque chose a un début. Pour le moment, nous avons commencé pour les voitures qui ont des vitres teintées. On a positionné des panneaux qui montrent l'interdiction du téléphone au volant un peu partout dans la capitale, explique le capitaine Taoufik, chef de la brigade routière. Il faut savoir que ce n'est pas facile de changer les habitudes tout d'un coup. Comme disaient les comoriens « Mazweya Tabu ». Mais au fur à mesure ça va changer ».

Sur cette première journée, le chef de la Brigade Routière montre qu'il était la cible de nombreuses insultes de la part des chauffeurs. « Les chauffeurs m'insultent et me prennent comme leur ennemi comme d'habitude. Mais j'assume mes responsabilités car c'est mon devoir de sécuriser la population. En tout cas, peu importe ce qu'ils pensent de moi, je ne suis pas là pour les satisfaire mais pour appliquer la loi », avance-t-il, avant d'ajouter que « dans les jours qui viennent, ils comprendront et commenceront à appliquer les consignes ».

L'icône de la sécurité routière



Campagne de sécurité routière à Moroni

comorienne a montré par la suite qu'il y a eu pas mal d'accidents ces derniers temps et espère qu'avec ces nouvelles mesures, cela va nous permettre de réduire le nombre d'accidents », espère-t-il. Du côté des chauffeurs, ils ont accueilli les nouvelles mesures de manière apaisée.

Soilihi Zaidou, chauffeur de taxi, la trentaine, montre que l'idée n'est pas mauvaise. « Nous les taximan, je ne vois pas l'intérêt de mettre du teinté sur nos vitres alors que on n'a rien à cacher », dit-il, avant de s'interroger : « Notre boulot est de transporter les gens. Pourquoi mettre du teinté ? ». Une autre conductrice, Saindou Oumeira, la vingtaine montre que c'est une belle initiative malgré le manque de communication et de sensibilisation des nouvel-

les mesures.

« Tout le monde comprend que ce n'est pas normal de téléphoner au volant. J'avoue que cette interdiction de téléphone au volant est justifiable », lance-t-elle. « Déjà, il est la cause de plusieurs accidents dans les routes. », ajoute-t-elle. Cette femme s'interroge toutefois sur la question des sanctions qui seront encourues pour tout conducteur ayant fait une infraction. « Je me demande parce que récemment, j'ai vu le ministre de l'intérieur avec le téléphone au volant. Est ce qu'elles seront pour tous ou bien le citoyen Lamda seulement », avance-t-elle.

Nassuf Ben Amad (Stagiaire)

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

DIALOGUE INTERCOMORIEN

L'Opposition déplore l'absence de progrès de la situation politique

Le dialogue intercomorien initié par le Haut représentant de l'Union africaine, Ramtane Lamamra le 13 septembre a repris mardi dernier. Le Cadre Permanent de Concertation est coprésidé par Moustoifa Said Cheikh, représentant de l'opposition et par Sounhadj Athoumane, de la mouvance présidentielle. Hier mercredi, l'Union de l'Opposition à travers un communiqué montre que la

« mise en œuvre des mesures d'apaisement préconisée par l'Union Africaine et convenue par le dialogue, n'est toujours pas effective malgré les déclarations du président de la République et les assurances données lors des rencontres avec la communauté internationale ».

L'Union de l'opposition constate une fuite en avant illustrée par l'absence de tout progrès dans la situation des prisonniers politiques, le

maintien des mesures administratives coercitives, la poursuite avec acharnement de la procédure en vue de la levée des immunités parlementaires des députés de l'opposition, la fermeture de certains radios privés et la mainmise sur les radios des îles autonomes, réduisant encore plus la liberté d'expression, la fermeture du conseil de l'île d'Anjouan par la police et la nomination d'un proviseur du lycée de Mutsamudu par

l'Union en lieu et place du gouverneur de l'île comme cela a toujours été le cas.

Pour rappel, parmi les mesures d'apaisement arrêtées par l'Union de l'Opposition et la mouvance présidentielle figurent le point sur « la promotion des principes d'autonomie des îles et de la tournante ». L'Union de l'Opposition trouve que ce point n'a toujours pas été mis en place. Lors de la rencontre d'hier

matin avec la mouvance présidentielle, l'Union de l'opposition a souligné l'absence de progrès significatifs et la dégradation continue de la situation politique. Une suspension des travaux a eu lieu et l'Union de l'opposition réitère sa demande sur la nécessité d'une présence permanente de l'Union Africaine afin qu'elle poursuive la facilitation du dialogue.

Mohamed Youssouf

DIALOGUE INTERCOMORIEN

Sounhadj Attoumane : Nous aimerions qu'il y ait 4 représentants de la société civile dans le Cadre permanent de concertation

Le conseiller à la santé du président de la République, Sounhadj Attoumane est désormais le co-président du Cadre permanent de concertation mis en place à la suite de la venue du Haut représentant de l'Union africaine, Ramtane Lamamra le 11 septembre dernier afin d'instaurer un dialogue entre toutes les parties prenantes pour espérer trouver une solution à la crise politique qui prévaut dans le pays. Il représente la Mouvance présidentielle. L'autre président est le leader charismatique du Front démocratique, Moustoifa Said Cheikh.

Les travaux du Cadre permanent de concertation ont repris le 25 septembre dernier. Son co-président, Sounhadj Attoumane a loué le fait « que le dialogue intercomorien soit tenu par des comoriens, sans la pré-

sence d'étranger ». Les points de l'ordre du jour commencé à être discutés, à l'en croire. « Nous espérons que les travaux se poursuivront dans une bonne ambiance, qu'au bout, il y aura les résultats escomptés afin de contribuer au développement du pays », a-t-il fait valoir.

Evidemment, la présence de la société civile dans le Cadre permanent de concertation lui a été posée, laquelle semblait problématique pour certains membres de la mou-

vance présidentielle (voir notre édition du 26 septembre). Sounhadj Attoumane a répondu de la sorte : « il n'y a aucun problème, la société civile est une entité capitale pour les pays, cependant il faut qu'elle s'organise de façon conséquente, ce qui n'a pas été le cas jusqu'ici. Elle est actuellement représentée par deux personnes, nous aimerions qu'il y en ait quatre.

FSY

La Gazette des Comores
Le devoir d'informer, la liberté d'écrire



RENCONTRE BILATÉRALE COMORES – USA

Azali Assoumani a demandé la réouverture d'une représentation américaine à Moroni

Dans le cadre des rencontres bilatérales en marge de la 73ème Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le Président AZALI Assoumani a rencontré John Sullivan, Sous Secrétaire d'État américain.

L'entretien qui a duré près d'une heure, a porté notamment sur la formation et l'emploi des jeunes ainsi que le renforcement des capacités du secteur privé qui sont pour les deux interlocuteurs, des leviers de développe-

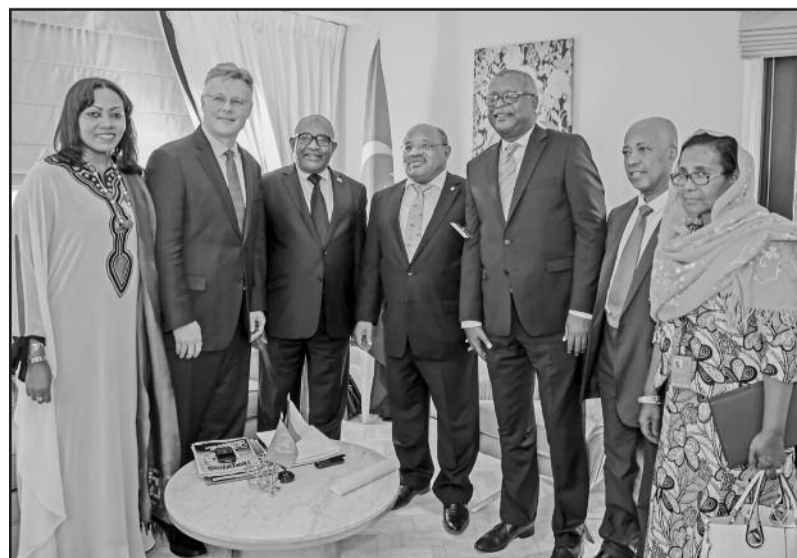
ment et des remparts contre l'extrémisme et les risques terroristes. Pour cela, le département d'État américain souhaite mettre en place un programme d'incitation des investisseurs américains à s'établir aux Comores.

Par ailleurs, la question des droits des femmes et des enfants a été abordée. Le Président de la République a rassuré la partie américaine sur les valeurs de la société comorienne (matrilinéarité et endogamie) qui protègent la femme et l'enfant en la matière. Il a souhaité également que les États-Unis aident les Comores à préserver ces acquis pour mieux protéger les droits des femmes et des enfants. Le Président a émis le souhait de la venue de missions américaines pour l'observation du processus électoral à venir et demandé la réouverture d'une représentation américaine aux Comores en vue de favoriser et renforcer le

partenariat stratégique entre les deux pays; cette demande sera transmise aux hautes autorités américaines.

Sur le plan politique, les États-Unis souhaitent que la mise en œuvre de la constitution révisée soit faite dans un climat d'apaisement. Le Président a informé la partie américaine du dialogue qu'il a initié avec l'opposition à cet effet, et ce dans un climat apaisé. Concernant les affaires judiciaires en cours, le département d'État américain a félicité le gouvernement comorien pour l'arrêt du programme de citoyenneté économique et de la vente des passeports, notamment l'annulation de plus de 160 passeports diplomatiques détenus en partie par des citoyens iraniens.

A.O Yazid



La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Nassuf Ben Amad (Stagiaire)

Kamal Gamal Abdou (Stagiaire)

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Secrétaire de rédaction

Sanaa Chouzour

Responsable commercial

Rahamatouallah Youssouf

Documentation archiviste

Mariam Mhoma

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

MÉDIA

« Radio Ngazidja ne sera pas Radio Comores Bis »

Pour la 3ème fois en l'espace d'un mois le directeur général par intérim de la station montre que le

ministère en charge de l'information n'a pas les compétences de nommer à la radio tant que la

radio se trouve sous tutelle de l'île de Ngazidja.



Ahmed Mohamed Ali Mbalia le directeur par intérim de Radio Ngazidja

Depuis dimanche dernier, la radio Ngazidja n'émet plus. La raison, une note du ministère de l'intérieur n'était pas respectée et le secrétaire d'Etat en charge de l'information aurait donné l'ordre à la police nationale de fermer ce média public de l'île. Une troisième de suite en ce mois de septembre, le personnel de la radio ne cache pas leur mécontentement face aux agissements du ministère de l'intérieur en charge de l'information.

« Tant que le statut de la radio n'aura pas changé, juridiquement, le ministère de l'intérieur en charge de

l'information n'a pas le pouvoir de nommer qui que ce soit à la radio. Cette prérogative revient au gouverneur de l'île de Ngazidja », explique Ahmed Mohamed Ali Mbalia, le directeur par intérim de la station. D'une seule voie, le personnel de la Radio Ngazidja avance qu'elle n'accepterait jamais des nominations en provenance de l'Union. « Tant qu'ils ne changent pas le statut que Radio Ngazidja devient Radio Comores bis, on va se battre pour notre radio. « S'ils le font avec la force comme il sait le faire, c'est une autre chose », poursuit-il.

Le 20 septembre dernier, le gouverneur de l'île de Ngazidja avait signé une note nommant un nouveau chef de programme. Et c'est cette

note qui avait poussé le ministère en charge de l'information de réagir. Pour rappel, c'est une note du secrétaire général de la fonction publique de l'île de Ngazidja suspendant certaines personnes de la radio qui est à l'origine de cette crise à Radio Ngazidja. Cette dernière avait donné l'intérim à d'autres personnes en attendant l'arrivée du gouverneur pour les nominations. Une note qui avait divisé le personnel de la radio et qui a justifié l'intervention du ministère de l'intérieur. « Ce qui est sûr, on va se battre pour garder notre radio. On ne veut pas subir le même sort que nos confrères de Radio Télévision d'Anjouan », conclut-il.

Mohamed Youssouf

TÉLÉCOMMUNICATION

Comores Télécom ouvre une agence commerciale à Mvouni

La société Comores Télécom a inauguré lundi dernier son agence commerciale de M'vouni. A la grande surprise, cette entreprise publique n'a pas révélé ni le montant, ni la durée des travaux.

Le nouveau patron de Comores Télécom a promis de décentraliser davantage la société. Chose faite ! Lundi dernier, la société a inauguré sa nouvelle agence commerciale de M'vouni. La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités de l'Etat mais aussi du secteur. « L'ouverture de cette agence va, sans nul doute, permettre l'évolution des nouvelles technologies et de l'information et de la communication en Union des Comores notamment et à Ngazidja », estime Archimède Ahamada, le directeur général de Comores Télécom.

Ce dernier montre que les premiers bénéficiaires de cette agence sont les étudiants qui sont à l'Université des Comores. « Au lieu de faire les va-et-vient, ils ont aujourd'hui la possibilité d'accéder à nos services sur place », poursuit-il, tout en espérant que cette agence sera au premier rang parmi toutes les agences inaugurées.

De son côté, le ministre des postes et des télécommunications, Abdallah Sarouma s'est attardé sur l'utilisation du nouveau bâtiment. Et ne doute pas de la propreté de la ville de M'vouni. « L'endroit sera

bel et bien équipé puisque le village l'a déjà démontré depuis sa construction à nos jours », ajoute-t-il avant de se réjouir de l'arrivée de cette agence. « Désormais les recherches des nos étudiants vont se faire en douceur et dans les meilleures conditions », souligne-t-il.

Au nom de la communauté de Bambao, Ali Abdallah, notable de la ville de M'vouni qualifie la journée du lundi, d'historique et exceptionnelle pour M'vouni. « Nous allons garder cette journée dans les annales de M'vouni. Personne ne va pas oublier le 24 septembre 2018. Puisque, le jour où nous sommes ouverts au monde grâce à cette agence de Comores Télécom », se réjouit l'ancien maire.

Ibnou M. Abdou



Inauguration de l'Agence commerciale CT de Mvouni

AGRICULTURE

Présentation des résultats du projet (PIDVPA)

Le Fonds Mondial de l'Alimentation (FAO) a organisé lundi dernier un atelier pour restituer les résultats du projet d'intensification de diversification et de valorisation des productions Agricoles (PIDVPA) à Mohéli. Le séminaire a vu la participation du ministre de l'énergie, de l'agriculture et de l'environnement et du gouverneur de l'île de Mohéli.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a présenté, hier à Fomboni les résultats du projet d'intensification, de diversification et de valorisation des productions Agricoles (PIDVPA). Le projet a été financé par la Banque Islamique de Développement et mis en œuvre par la FAO en collaboration avec les

Centres Ruraux de Développement Economique (CRDE) aux Comores prend fin. Un atelier est organisé lundi dernier pour restituer les résultats du projet et entamer les réflexions sur les perspectives de mise à l'échelle. « Les résultats attendus ont été atteints en majorité compte tenu des impacts remarquables constatés à l'endroit des groupes vulnérables cibles, notamment à travers le succès de l'approche CEP et le renforcement de capacités (technique et managériale) des agents des CRDE chargés de l'accompagnement des producteurs et du suivi des activités », montre Moustadroine Abdou, ministre de l'énergie, de l'agriculture et de l'environnement.

La FAO a montré que des efforts urgents sont nécessaires afin d'améliorer

l'accès aux nouvelles technologies et les connaissances sur ces dernières, d'assurer que les agriculteurs et d'autres acteurs des filières seront en mesure de travailler dans un environnement où les marchés évoluent, de permettre aux agriculteurs de comprendre les nouveaux défis liés au changement climatique, de soutenir les communautés rurales pour une gestion plus efficace de leurs ressources naturelles, et d'aider les agriculteurs à exploiter de façon optimale les ressources disponibles afin de satisfaire les exigences alimentaires de leurs familles. « Ce que l'on doit retenir de cette expérience, c'est que les Centres Ruraux de Développement Economique ou CRDE dont les facilitateurs des champs écoles des producteurs ou CEP sont clés, et le

renforcement de leur capacité accroît les chances de pérennisation du système de fourniture de services adéquats aux agriculteurs. La vulgarisation agricole devrait être une priorité pour les perspectives, c'est une des clés de la réussite », souligne Patrice Talla Takoukam, Représentant de la FAO aux Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles.

De surcroît les constats dans le cadre du projet ont ressorti qu'il existe actuellement un besoin énorme de mobiliser les services de vulgarisation agricole en faveur de la sécurité alimentaire et d'atteindre une grande variété d'objectifs de développement rural.

Kamal Gamal (stagiaire)

l'abonnement
à
La GAZETTE
tellement plus simple
Contact
334 33 79

JOURNÉE MONDIALE DE LANGUE ÉTRANGÈRE

La classe Confucius devient « Institut Confucius »

Les Comores ont célébré la journée européenne des langues. Cette fête a été célébrée à Moroni par la Classe Confucius. Le responsable de l'institut a annoncé le passage de la Classe Confucius à Institut Confucius.

Le 26 septembre est connu dans le monde comme la Journée européenne des langues. Célébrer les langues signifie célébrer la diversité. Et Parler la langue de l'autre, c'est aller vers lui, se mettre à sa portée et lever les barrières et les appréhensions. Cette journée a été célébrée hier mercredi à Moroni par l'Institut Confucius. Pour le Dr Adamou Hamada, responsable de cet Institut, la journée d'hier a été marquée par la connaissance de l'enseignement de la langue, la culture chinoise, dans le monde entier. « Depuis 2014 qu'on a ouvert la classe Confucius, nous ne cessons de célébrer cette journée. Puisqu'il s'agit d'enseigner non seulement la langue chinoise



Participants à la célébration de la classe Confucius

mais aussi sa culture », indique-t-il.

Actuellement, on compte plus de 200 à 300 étudiants comoriens qui parlent couramment la langue chinoise. Et le responsable de l'institut a profité de cette occasion pour annoncer le passage de la Classe Confucius à Institut Confucius

depuis le 1er septembre dernier. « Le passage de la classe Confucius à l'Institut, donne beaucoup d'avantages. Il cite entre autre l'augmentation du budget mais aussi de l'espace d'accueil qui sera de plus en plus élargi », dit-il.

De son côté, Moussa Saïd

Ahmed, secrétaire général du comité qui dirige actuellement l'Université des Comores, propose qu'il y ait un jumelage des mots des deux pays dans les chansons. « Si on arrive à faire ce geste, cela va faciliter l'intégration de nos deux langues dans la culture », indique-t-

il.

Quant à la Chargée d'affaires à l'ambassade de Chine à Moroni, elle a accueilli à bras ouverts la proposition du secrétaire général du comité transitoire de l'UDC et promet de faire la proposition pour sa concrétisation. « Je suis tellement impressionnée de trouver des jeunes comoriens qui s'expriment facilement en chinois », avance Jia Guiling. « Franchement je vois la passion des élèves qui voudraient parler la langue chinoise rapidement. Et c'est réjouissant ».

Pour cette diplomate chinoise, le passage de la Classe Confucius à Institut Confucius aujourd'hui, se traduit par la forte demande des élèves comoriens qui veulent apprendre la langue chinoise. Si cette demande augmente, de jour en jour, pourquoi ne pas venir installer une classe maternelle aux Comores dans les années à venir », conclut-elle.

Ibnou M. Abdou

CHANTIER DE MALUZINI

Complexe omnisport de Maluzini, opérationnel dans 8 mois

Le chantier de Maluzini bat son plein. Les ouvriers chinois et comoriens, sont préoccupés par la remise officielle des clés aux autorités nationales d'ici fin mai 2019. Les rencontres des commissions, partie chinoise et partie comorienne, se multiplient. « On se voit pour examiner les problèmes vécus. Cela permet aux uns et aux autres de pondre des suggestions concrètes et baliser le suivi », explique Abdouraouf, appelé aussi Monsieur Infrastructure.

Le chantier de Maluzini bat son plein. La partie comorienne est constituée par deux commissions distinctes : une commission restreinte et une autre élargie. La 2e commission regroupe Monsieur Infrastructure et les mains d'œuvres qualifiées locales, entre autres les techniciens de Comores Télécom, de la société Mamwe et du service habitat pour les bâtiments et les routes. Le programme de Comores Télécom pour les réseaux de communications. « Les opérations pour la mise en place de la lumière et de l'eau le 30 septembre 2018. Depuis le début du chantier, on avait déjà de la lumière et de l'eau ici. Mais, il s'agit d'un raccordement direct avec le stade », développe



Stade Malouzini vers la fin du chantier

Abdouraouf.

Le vent souffle dans le bon sens. « Le week-end dernier, des agents de Comores Télécom ont effectué une visite technique au chantier. Ils ont voulu voir de près les possibilités d'un branchement des réseaux, en compagnie des techniciens chinois », ajoute notre interlocuteur. Les œuvres grandioses des quatre unités chinoises de terrain, opérantes et complémentaires, sont à saluer. Il s'agit des unités de conception, d'exécution, de construction et de supervision. La capacité d'accueil du terrain de football s'évalue à environ 11.000 places sur une superficie de huit hectares cinquante cinq (8, 55 ha). Mais,

la superficie exploitée se limite à 5689 m2, occupée par les tribunes, enveloppe et les locaux des gardiens.

La durée de vie est estimée la cinquantaine d'années. Le bâtiment fonctionnel présente une demi-dizaine de pièces : salles pour les sportifs, les médias, la gestion des matches, le Vip, les équipements et les toilettes publiques. La cadence des travaux apaise. La date de la remise officielle des clés sera respectée. Le joyau, complexe omnisportif de Maluzini sera bel et bien opérationnel le mois de mai prochain.

Bm Gondet



Pharmacie de garde

Pharmacie Mangani: 773 19 71

WASUYA
Innove ta com'

Stratégie de communication
Création graphique
Relations presse
Production de contenus
Community management
Événementiel

contact@wasuya.km

Moroni Badianani, Bâtiment La Gazette des Comores

Vijay Naraidoo: "Le combat de Di-Moi est un grand boulevard"

Dans un entretien, Vijay Naraidoo, Secrétaire Général de Dis-Moi Maurice est revenu entre autre sur les efforts des uns et des autres membres qui ont pris part à la formation lancée en ligne par cette ONG régionale. Il a rappelé qu'après la formation, un séminaire aura lieu afin de pousser les participants à d'autres perspectives. Interview.

Question : Une formation en ligne pour 55 bénéficiaires comoriens est en cours. Quelle suite logique nous réserve cette phase de formation ?

Vijay Naraidoo : Nous avons la vision d'une région, le sud-ouest de l'Océan Indien, où les droits humains sont respectés et protégés et par extension d'un monde où les citoyens jouissent des droits fondamentaux tels qu'ils sont exprimés dans la Charte Africaine et la Déclaration Universelle des droits de l'homme. A partir de ce postulat, nous nous sommes dit que nous pouvions avec des camarades sur place créer une plateforme, en l'occurrence, une entité « Dis-Moi », par exemple aux Comores. La formation en ligne était bien indiquée pour rejoindre cette vision que nous partageons tous désormais. A la

suite de cette formation en ligne, nous rencontrons les stagiaires au cours d'un séminaire qui nous permettra d'évaluer ce qui a été fait, qu'est-ce que nous avons appris et comment nous allons diffuser notre connaissance à un plus grand nombre. C'est une manière de vulgariser la notion des droits humains, de mieux les appréhender et en faire une manière de vivre.

Question : Le combat de « Dis-Moi » n'est pas un mince trottoir. Pourquoi ne pas la limiter à Maurice seulement ? Et comment vous comptez rendre compétitive la branche Dis-Moi Comores ?

V.N : Justement, je dirais un grand boulevard. Dès le départ, nous nous sommes imbibés de cette philosophie selon laquelle il est possible de développer une réelle culture des droits humains parmi les peuples de la région. Et quand nous avons fait la connaissance de Nabil, nous voyions déjà à édifier devant nous moult opportunités à nous renforcer mutuellement. Nous sommes en contact permanent avec nos amis de Dis-Moi Comores depuis un bon bout de temps et tout le projet sera l'objet de discussions entre nous. Permettez-moi d'ajouter que Nabil et ses collègues abattent un gros tra-

vail étant animateurs très ambitieux eu égard aux droits humains.

Question : Est-ce les Républiques de Seychelles et Madagascar ont la même allure que les Comores ?

V.N : Nous avançons. Nous avons établis des contacts avec des amis des Républiques des Seychelles et Madagascar. Tout de suite après la formation en ligne aux Comores, nous entamons celle de Maurice qui va nous mener vers la fin de l'année. Même schéma. En attendant, nous préparons avec nos amis à Madagascar la liste des 50 participants à la formation. Ce travail est rendu assez facile du fait de la présence d'une collègue Malgache au Comité Exécutif de Dis-Moi Maurice. Et après Madagascar ce sera le tour des Seychelles.

Question : C'est quoi ce nouveau concept « Droits des personnes âgées » ?

V.N : Je pars du principe que toute personne quel que soit son âge doit jouir des mêmes droits comme stipulés dans la Déclaration Universelle des Droits Humains lancée il y a 70 ans de cela. Depuis à travers le temps les Nations-Unies



ont trouvé le moyen de cerner de plus près les droits de chaque composante par les biais de protocoles et autres conventions. Ainsi nous avons des conventions des droits des enfants, des femmes, des personnes vivant avec un handicap, par exemple. A notre époque, nous sommes témoins de la dynamique des populations vieillissantes dans tous les continents. Selon l'OMS, en 2020 la population de plus de 60 ans sera de 1 milliard et de 2 milliards en 2050. Les gens vivent plus longtemps. C'est là le résultat

de beaucoup de facteurs socio-économiques. Il y a dans le monde une mouvance mondiale qui s'exprime année après année à l'ONU en faveur d'une Convention des droits des personnes âgées. L'idée fait son chemin et Dis-Moi est accrédité auprès du Groupe de Travail sur le Vieillessement à l'ONU et soumet ces points de vue sur des questions relatives.

Propos recueillis par
A.O Yazid

REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO
110 000KMF*
Aller/Retour

Plus d'info

+269 328 69 69

*Voir conditions en agence et sur www.flyabaviation.com



AB Aviation